

## Plan d'action de la recherche 2016-2021

### Mandat

Le Plan d'action de la recherche 2016-2021 constitue l'un des trois piliers de mise en œuvre de la planification stratégique et financière de l'Institut (2016-2021) avec le plan de formation et le plan de communication. De ce fait, il précise les orientations et mesures de valorisation de la recherche, et ce, en concordance avec les deux autres plans.

### Forces en recherche

Depuis son Plan stratégique de la recherche 2013-2015, les activités de l'Institut EDS sont structurées autour de cinq thématiques prioritaires : l'eau (E), la biodiversité (B), les changements climatiques (CC), les villes et territoires (V) et la gouvernance (G). Cette dynamique permet à l'Institut de répondre à six des sept défis de société et à de nombreux axes stratégiques énoncés par l'Université Laval dans son Plan de développement de la recherche 2015-2020. Les six défis pour lesquels l'Institut contribue particulièrement à l'avancement des connaissances sont les suivants : 1) façonner une société où la santé et le bien-être sont durables, 2) expliquer le développement de l'humain dans son environnement, 3) modeler les communautés intelligentes, inventer leurs technologies et leur logistique, 4) gérer et valoriser les ressources naturelles de manière responsable, 5) consolider et développer le nord durable et 6) s'engager activement dans l'éthique, la saine gouvernance et l'organisation sociale.

Lorsqu'on examine plus en détail les forces en recherche au sein de l'Institut, on constate d'abord, à partir de données colligées sur le site du Vice-rectorat à la recherche et à la création (VRRRC) de l'Université Laval, que les membres sont bien financés en recherche<sup>1</sup>. En effet,

ils cumulent un total de 152 subventions actives et c'est l'équivalent de 88 % du collectif de l'Institut qui détient ou est cocandidat de ces subventions. De plus, chez ceux qui participent à ces subventions, la plupart œuvre au sein de réseaux et de partenariats de toutes sortes (65 % au moins d'entre eux) et la plupart des projets subventionnés (91 %) sont associés de près aux cinq axes prioritaires de l'Institut avec une représentation plus marquée en gouvernance.

À ce sujet, la thématique de la gouvernance possède un caractère très transversal au sein de l'Institut à travers des préoccupations de recherche qui portent, entre autres, sur le fonctionnement des institutions politiques, sociales et économiques ; l'examen de la participation citoyenne et des entreprises, appelées à influencer ou agir sur la résolution de problèmes environnementaux ; l'évaluation de nouveaux modes d'aménagement de territoires, d'exploitation et d'utilisation durable des ressources ainsi que sur les mesures qui rendent à long terme les sociétés et leurs environnements viables.

Cette force en recherche alimente les quatre autres axes de recherche stratégiques de l'Institut, dont les travaux répertoriés ciblent bien souvent une transformation des pratiques et des mécanismes de gestion et de prise de décision. C'est ce qui transparaît aussi dans les résultats d'un sondage effectué auprès des membres, entre décembre 2015 et janvier 2016. Les répondants, qui représentent près de 30 % des membres professeurs, ont fait valoir plus d'un axe pour caractériser leurs activités de recherche. De sorte que nous introduisons ce plan d'action de la recherche comme un levier structurel, dont les orientations et mesures incitent au croisement des idées, des disciplines et des axes de l'Institut, ainsi qu'à une pratique de la recherche qui soit favorable au développement viable de nos sociétés.

<sup>1</sup> Le site du Vice-rectorat à la recherche et à la création permet d'avoir accès à une base de données portant sur les professeurs subventionnés. L'information a été collectée à partir du lien suivant :

[http://www.vrrc.ulaval.ca/fileadmin/ulaval\\_ca/Images/recherche/bd/chercheur/et font](http://www.vrrc.ulaval.ca/fileadmin/ulaval_ca/Images/recherche/bd/chercheur/et font)

référence aux professeurs, membres de l'Institut ayant des subventions actives en date du 21 juin 2015.

## Orientations

- 1. En lien avec la mission de l'Institut, promouvoir la vision et les valeurs qui vont guider sa croissance à long terme.**
  - Faire valoir une perspective du développement durable qui nécessite un regard interdisciplinaire et inclusif.
- 2. Faire reconnaître l'Institut comme initiateur ou partenaire de projets scientifiques d'envergure.**
  - Suivre l'évolution de la production scientifique des membres de l'Institut EDS ;
  - Identifier les opportunités, générer les maillages et mettre à profit l'expertise de l'Institut en réponse aux enjeux environnementaux et de développement durable.
- 3. Participer au développement de l'expertise québécoise en matière de gouvernance de l'environnement et du DD.**
  - Élaborer des formules d'échanges sur des problématiques spécifiques alliant chercheurs de l'Institut et représentants de structures de gouvernance ;
  - Offrir et répondre à des demandes d'expertises scientifiques en matière de gouvernance, selon les besoins et enjeux qui émanent de diverses organisations publiques ou autres, au Québec.
- 4. Contribuer au plan institutionnel à la promotion de l'interdisciplinarité et offrir un environnement propice à l'innovation.**
  - Offrir une variété d'activités informelles permettant aux membres d'échanger entre eux sur des idées et approches émergentes et sur des projets exploratoires de collaboration ;
  - Optimiser l'utilisation d'infrastructures de l'Université avec l'appui de l'Université afin de faciliter le brassage des idées et le partage d'expertises ;
  - En lien avec la stratégie étudiante, encourager l'offre de tâches et d'activités multisectorielles aux étudiants.
- 5. Offrir davantage de leviers de financement des équipes de recherche en émergence et multidisciplinaires au sein de l'Institut.**
  - Offrir annuellement une édition du concours de financement renouvelée aux chercheurs ;
  - Faire appel à des partenaires financiers dans le cadre du concours de financement.
- 6. Offrir davantage de leviers de financement pour les étudiants de l'Institut.**
  - Offrir des occasions de financement à l'ensemble des étudiants (concours VIE, bourses, etc.).
- 7. Augmenter la visibilité de l'Institut EDS au sein de la communauté universitaire et dans son environnement externe.**
  - Profiter d'opportunités ayant lieu à l'Université et dans l'ensemble du Québec, afin de donner une meilleure visibilité aux expertises et projets de recherche des membres ;
  - Offrir et répondre aux demandes de collaborations avec d'autres organisations nationales et internationales, dont le mandat cible des enjeux d'environnement et de DD.